



CHU AMIENS

Communiqué de presse

Quoi qu'il en coûte ?

La crise sanitaire extrêmement grave que traverse le monde, et notamment notre Pays, amène à prendre des mesures indiscutables pour protéger la santé des citoyens.

L'urgence est de veiller les uns sur les autres et en particulier sur les agents hospitaliers qui sont au front de cette « guerre », et qui, dans quelques jours ou quelques semaines, seront sur un véritable champ de bataille, affaiblis par un manque de moyens humains et de lits.

De l'épuisement il y en a déjà au CHU d'AMIENS comme ailleurs, mais aussi de la colère ! Chacun sait que les réformes sanitaires successives ont dégradé nos hôpitaux et cette crise sanitaire n'a pour seul avantage que de donner raison à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés longuement ces derniers mois ! La seule réponse que ce Gouvernement leur a faite, c'est une petite prime pour les Urgences (qui n'est même pas encore versée) pour tenter de « calmer le jeu », mais surtout des CRS, des gaz lacrymogènes et lances à eau...

Cette situation met en lumière la nécessité d'avoir un véritable service public de santé pour l'intérêt général, alors que celui-ci est laminé.

Au regard de la maltraitance qui est faite aux Hospitaliers par les Pouvoirs Publics, nous voulons dire ici que nous n'avons bien compris ce que le Président de la République a voulu dire dans sa dernière allocution : Quoi qu'il en coûte ? En dépenses publiques ou en pertes humaines ? Parce que la pénurie de masques de protection, la non-volonté de ne pas au moins suspendre la journée de carence, alors que des agents ont contracté le COVID-19 dans l'exercice de leurs fonctions, les difficultés pour obtenir des facilités de garde d'enfant selon leurs horaires de travail... et aujourd'hui, on nous dit qu'il faudra faire des choix ?!

Nous revendiquons la mise en place immédiate de mesures d'urgence pour assurer la protection des personnels de santé et des usagers, pour nous fournir le matériel de protection dont nous avons besoin. Nous n'accepterons pas la remise en cause des droits de ceux qui, au quotidien, tiennent bon face à la catastrophe sanitaire.

Amiens, le 20/03/2020.